




POUR TOUS LES ELEVES de l'élémentaire et de la maternelle

PRE - RENTREE DES ELEVES : (merci de respecter l'horaire d'accueil suivant afin que les enfants ressentent moins de bousculade)

9h00 → 10h00 les enfants dont le nom va de A à C compris
10h00 → 11h00 les enfants dont le nom va de D à K compris
11h00 → 12 h les enfants dont le nom va de L à la fin de l'alphabet

 En raison de la rentrée des classes de 5^{ème} à 11h, l'entrée et la sortie se feront par les petits portails à cet horaire.

*** Mardi 5 septembre de 9h00 à 12 h: 'portes ouvertes' dans toutes les classes élémentaires et maternelles**

- pour faire connaissance avec les lieux et les personnes. Ce temps vous permettra aussi de régler les problèmes administratifs (secrétariat, cantine...). Ce n'est pas un temps de classe, les enfants ne restent pas, mais ils peuvent déposer leurs affaires (cartable, matériel...)

Rentrée des classes Élémentaires

*** Mardi 5 septembre après-midi :**

- **ouverture à 13h40** ⇒ montée en classe des élèves **13h50**
- pour des raisons de **sécurité** merci aux parents de dire *au revoir* **devant le portail**

Rentrée des classes MATERNELLES

*** Mercredi 6 septembre :**

Pour les moyennes et grandes sections :

- **de 8h50 à 9h00 accueil** des enfants **des moyennes et grandes sections** dans **la cour** (MS et GS)

Pour les petites sections :

Afin de faciliter la rentrée de nos plus jeunes élèves, nous proposons pour les familles qui le peuvent et le souhaitent une rentrée échelonnée jusqu'à 9h15 du matin.

VIE SCOLAIRE – I. HORAIRES HABITUELS

Les cours ont lieu du lundi au vendredi. Pas de classe le mercredi après-midi, ni le samedi matin.

Pour l'élémentaire l'entrée des élèves se fait exclusivement par le 23 quater bd d'Argenson, 10 minutes avant le début des cours (dès 8h50 et 13h40).

* **ELEMENTAIRE** : Horaires des cours **lundi/mardi/jeudi/vendredi** :

- Matin : de **9h00 à 12h**

- Après-midi : de **13h50 à 16h30**

MERCREDI : de **8h30 à 12h**

* **MATERNELLE** ⇒ entrée et sortie au 23 bis bd d'Argenson

Matin : Accueil entre **8h50 et 9h** (8h20/8h30 le mercredi) précises comme à l'élémentaire. Sortie dès **11h50**,

* sous le *préau couvert* ou la cour des maternelles quand le temps le permet pour les *moyennes et grandes sections* (MS et GS).

* dans *les classes* pour les *petites sections* (PS) pour le 1er trimestre au moins

Après-midi : Accueil entre **13h30 et 13h45** précises dans la *cour des maternelles pour toutes les classes*.

Sortie de **16h15 à 16h30** dans le *préau couvert* pour les *grandes sections*, dans les *classes* pour les *petites sections et les moyennes sections*.

* **DIVERS - RAPPEL pour tous** :

Le temps d'accompagner les petits jusqu'aux classes maternelles, **les poussettes** et les **trottinettes** sont déposées dans la cour, et y sont **reprises aussitôt** (aucune poussette ne pouvant rester à l'intérieur des locaux pendant la journée).

* **Pour les élèves qui ont des frères et sœurs dans les classes du secondaire** l'accueil du matin est toléré dès **8h00, exclusivement par le 23 quater bd d'Argenson**.

Le soir, ils sont gardés (à l'intérieur) jusqu'à l'arrivée des aînés qui les récupèrent et sortent alors par le portail du 23 quater bd d'Argenson vers 17h.

A 12h et à 16h30, seuls les enfants munis de leur carte les y autorisant, peuvent quitter l'établissement en la montrant. Ils sont alors sous la **responsabilité de leur famille**. Dans le cas d'échanges/déjeuners ou de transports « collectifs », chaque famille est donc invitée à s'assurer que les conditions d'accueil, de transport, etc... revêtent tous les aspects de sécurité nécessaire.

N.B. Enfin, lorsqu'il est prévu qu'un enfant déjeune à l'école, ou soit repris le midi ou le soir par une personne dûment accréditée par la famille et qu'un changement intervienne, la famille de cet enfant doit **impérativement** lui confier un mot écrit afin que le **professeur en soit averti**.

Parents, ne profitez pas des heures d'entrée et de sortie pour vous entretenir avec les professeurs ... leur rôle est alors de surveiller tous les enfants, et ils sont nombreux.



De la même manière, merci aux parents du primaire de bien respecter les cours de sport du collège et du lycée au moment des sorties des élèves à 12h et à 16h30.

Pour des questions d'hygiène et de sécurité les chiens ne doivent jamais pénétrer dans la cour de l'école. De même, aucune cigarette n'est autorisée dans l'enceinte de l'établissement.

lci, je suis interdit



.../...

II. FOURNITURES

Les livres achetés par l'école sont prêtés aux élèves, et devront **impérativement**, être **recouverts** et **étiquetés** au nom de l'enfant. Utilisés précautionneusement tout au long de l'année, ils seront rendus en bon état en juin 2018 ; dans le cas contraire la valeur de ces livres vous sera facturée.

Pour le reste, reportez-vous à la *liste* des cahiers et livres, distribuée fin juin à l'école élémentaire, jointe à cet envoi pour les maternelles et les nouveaux élèves.

Une blouse en coton, bleu marine à **manches longues** pour l'école élémentaire, de couleur laissée libre pour les maternelles, est **obligatoire** dans toutes les classes. Nettoyée chaque fin de semaine, elle doit être rapportée à l'école **dès le lundi matin**. Elle sera **marquée au nom de l'élève et munie d'une bride permettant de l'accrocher au vestiaire**.



N'oubliez pas de marquer au nom de votre enfant tout matériel scolaire, ainsi que tout vêtement, cartable, sac de gymnastique...

III. L'INITIATION AUX LANGUES VIVANTES

* Les élèves des classes maternelles bénéficient d'une initiation à la langue anglaise en demi-groupe comme en classe entière d'une durée hebdomadaire de 2h. Ceux des classes de CP et de Ce1 suivent 2 cours de 40 minutes par semaine.

* En ce qui concerne les élèves des classes de **CE2**, **CM1** et de **CM2**, ceux-ci bénéficieront de deux séances de 45 minutes d'anglais par semaine.

IV. TENUE DE SPORT

* Short, T-Shirt et Tennis

* Lorsque le temps est plus frais : un jogging et un sweat-shirt dans un sac au cas où l'on sorte dans le parc (mais les jours de pluie, de neige ou de grand froid, le cours a lieu dans une salle.

* Après les vacances de Pâques, le jogging et le sweat-shirt ne sont plus nécessaires.

V. ECONOMAT

La demi pension fonctionnera à partir du jeudi 7 septembre (une fiche d'inscription au self sera remise à votre enfant le 5 septembre)

L'inscription et le régime choisis seront **définitifs avant fin septembre pour l'année** avec possibilité de changement aux dates indiquées sur la circulaire d'inscription à la demi-pension.

Une *note d'informations d'ordre administratif et financier* vous parviendra par **courrier séparé**.

Des **réductions de scolarité** peuvent être accordées sur **demande écrite** (adressée avant le 20/10/2017) au Directeur de l'Ecole Primaire (demande à adresser à Monsieur ANGLES ou à déposer au secrétariat des élèves).

VI. CALENDRIER

- **Vacances scolaires** : voir feuille annexe ci-jointe

Agenda !

.../...

- Rencontre Parents-Professeurs :

samedi 9 septembre 2017 10h00 cycle 2 (**CP-CE1-CE2 et classe jaune**)
et cycle 3 (**CM1-CM2**)

samedi 30 septembre 2017 10h00 cycle 1 (**maternelles**)

VII. RENDEZ-VOUS

* **avec Monsieur ANGLES** : ils se prennent par téléphone ou par mail auprès du **secrétariat** élèves : ✉ m.martins@saintdominique.net

* **avec les Professeurs** : ils se prennent par l'intermédiaire d'un petit mot ou du **cahier de textes**, au moins 48h à l'avance.

Tout **problème de vie courante** (discipline, permission de sortie, absence, etc ...) se règle en contactant la **surveillante de l'école élémentaire**, Mme Régent (01 40 88 92 20) par écrit, par téléphone ou par mail (de préférence) ✉ v.regent@saintdominique.net

Pour **la maternelle** (01 40 88 92 20), Mme Tapsanji (coordinatrice de la maternelle)

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone est à indiquer **sans délai** au **SECRETARIAT des élèves**: ✉ m.martins@saintdominique.net

VIII. ADRESSE POSTALE

☐ École Primaire Privée Saint Dominique, **BP 83, 92203** Neuilly sur Seine-**CEDEX**.



Téléphone standard : **01 40 88 92 20**
Fax : **01 46 37 23 27**

Dans l'intérêt de tous, merci pour le respect de ces consignes

Pour conclure, en confiant votre enfant à notre établissement, que cela soit au niveau de la Maternelle et de l'élémentaire comme au niveau du Collège et du Lycée, vous ne vous démettez pas de votre responsabilité éducative et vous ne limitez pas le rôle de l'école à l'instruction.

En effet, rentrer à Saint Dominique signifie une acceptation de l'esprit de l'établissement, une attitude respectueuse envers tous les membres de la communauté éducative et un respect des locaux comme du matériel pédagogique.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour que ces vacances d'été vous soient reposantes et enrichissantes, et vous dis à bientôt.

Monsieur ANGLES

